



Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 3 avril 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 14 avril 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 13 avril 2015

ASSAINISSEMENT – CONSTRUCTION DE L'UNITE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE D'AIFFRES AU LIEU-DIT "CHAILLE"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Claude ROULLEAU, Dany BREMAUD à Elisabeth MAILLARD, Amaury BREUILLE à Serge MORIN, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON à Stéphanie DELGUTTE, Isabelle GODEAU à Nathalie SEGUIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Rabah LAICHOURL à Joël MISBERT, Simon LAPLACE à Jérôme BALOGE, Sophia MARC à Jacques BROSSARD, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Rose-Marie NIETO à Lucien-Jean LAHOUSSE, René PACAULT à Florent JARRIAULT, Sebastien PARTHENAY à Jeanine BARBOTIN, Dominique SIX à Marc THEBAULT

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Michel BOURUMEAU, Robert GOUSSEAU, Gérard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Patrick THOMAS, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Christelle CHASSAGNE, Brigitte COMPETISSA, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURL, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Sebastien PARTHENAY, Fabien SAFANJON, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150413-c11-04-2015-DE
Date de télétransmission : 21/04/2015
Date de réception préfecture : 21/04/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 13 AVRIL 2015

ASSAINISSEMENT – CONSTRUCTION DE L'UNITE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE D'AIFFRES AU LIEU-DIT "CHAILLE"

Monsieur **Joël MISBERT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais a programmé la construction d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées au lieu-dit « Chailé » sur la commune d'Aiffres, en remplacement de la station d'épuration existante arrivée à saturation.

Le projet prévoit la construction d'une filière de type boues activée à aération prolongée avec traitement des boues sur lits plantés de roseaux. Pour tenir compte de la sensibilité Guirande, il est proposé de réaliser une zone de rejet végétalisée entre la station d'épuration et le milieu récepteur.

Le montant total de l'opération est estimé à 5 622 000 € TTC. Compte-tenu de la nature partiellement unitaire du réseau d'Aiffres (lorsque les eaux usées et les eaux pluviales sont recueillies dans la même conduite) et conformément à la réglementation, les crédits seront répartis de la façon suivante :

- 650 000 €TTC sur le budget principal au titre des eaux pluviales. Ces crédits seront inscrits au budget supplémentaire 2015 et au budget primitif 2016.
- 4 972 000 €TTC sur le budget annexe de l'assainissement au titre des eaux usées. L'estimation initiale de 4 000 000 €TTC inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements sera ajustée en fonction du résultat des appels d'offres.

Il est proposé que cette opération soit découpée en marchés de travaux :

- Construction de l'unité de traitement des eaux usées et du poste de pompage sur le site de l'ancienne STEP – Montant des travaux estimé à 3 930 000 €HT
- Canalisations de transfert sur le site de l'ancienne STEP et transfert des eaux brutes vers la nouvelle station – Montant des travaux estimé à 220 000 €HT
- Aménagement de la zone de rejet végétalisée – Montant des travaux estimé à 210 000 €HT.

Concernant la consultation pour la construction de l'unité de traitement des eaux usées, il est proposé :

- de limiter le nombre de candidats de la procédure restreinte à 5
- de verser à chaque candidat ayant remis une offre non retenue une prime d'un montant maximum de 3 000 € TTC, soit un montant maximum de 12 000 € TTC pour l'ensemble des candidats non retenus

Le dossier Loi sur l'Eau est en cours d'instruction par les services de l'Etat. Le planning prévisionnel pour le marché de travaux de construction de la STEP est le suivant :

- Lancement de la consultation : fin avril 2015
- Attribution du marché : septembre 2015
- Dépôt du permis de construire : 3ème trimestre 2015
- Début des travaux de la STEP: 4ème trimestre 2015
- Mise en service de l'installation : 2nd semestre 2016

Les consultations pour les deux autres marchés de travaux (canalisations de transfert et ZRV) seront lancées au cours du 2nd semestre 2015, de façon à ce que les travaux puissent être coordonnés avec ceux de la STEP.

Cette opération est susceptible d'être subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Général des Deux-Sèvres. Des demandes de subvention seront déposées auprès de ces 2 organismes sur la base des montants présentés précédemment.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le planning prévisionnel,
- Approuver le dossier de demande de subvention,
- Autoriser le lancement de la consultation des entreprises pour les marchés de travaux,
- Autoriser les signatures des marchés, le permis de construire de la station de traitement des eaux usées, ainsi que toutes les pièces administratives nécessaires à la bonne conduite du dossier.
-

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Joël MISBERT

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150413-c11-04-2015-DE
Date de télétransmission : 21/04/2015
Date de réception préfecture : 21/04/2015